

tion à quelque membre du Bureau à ce sujet, car tous les membres semblaient décidés sur ce point. Je suis aussi précis, parce que plusieurs de ces membres m'avaient parlé de la nomination du vice-président.

Q.—Qui est vice-président? R.—Le major Walker, de London.

Q.—Est-ce que Sir Hugh Allan comme président, jouit de quelques avantages autres que la distinction du titre?

R.—Le seul avantage qu'il ait est d'être à la tête des affaires, réglant les procédés et portant le titre de Président; mais, de par la loi, il n'a aucun avantage. C'est ce que je fis remarquer fortement à M. MacPherson et aux autres membres de la compagnie Interocéanique. Je leur dis que chaque directeur faisait sa propre position dans le bureau, suivant sa capacité.

Q.—Est-ce que Sir Hugh Allan, dans le cours des négociations relatives à toute l'affaire, a obtenu du gouvernement plus d'avantages que les autres messieurs?

R.—Non, rien de plus.

Q.—Je crois que vous dites dans votre examen en chef qu'après votre dépêche du 26 juillet et la clôture du premier règlement, d'autres arrangements prirent place entre Sir George Cartier et sir Hugh Allan au sujet du prélèvement des fonds nécessaires aux élections. N'avez-vous rien dit de semblable à ce sujet?

R.—Non. Je n'ai jamais parlé de la sorte.

Q.—Avez-vous quelque correspondance touchant la question des souscriptions en argent à Montréal, par Sir Hugh Allan? R.—Non, je n'en ai pas.

Q.—Sir Hugh Allan est le seul que vous avez mentionné?

R.—J'ai mentionné d'autres noms.

Q.—Quels sont-ils? R.—Je pense qu'il n'est guère juste de faire connaître ces noms. J'ai mentionné les noms de M. Brydges, de M. George Stephens et de plusieurs autres messieurs. Je dois aussi avoir parlé de M. O'Gilvie et autres amis.

Q.—Avez-vous quelque raison de mentionner le nom de Sir Hugh Allan, autre que celle qui vous avait poussé à mentionner les noms des autres messieurs?

R.—Oui, j'en avais une. Je pensais que Sir Hugh Allan était spécialement intéressé à voir la formation d'un Parlement favorable aux chemins de fer; que c'était son intérêt de favoriser le gouvernement qui pourrait continuer de suivre la ligne de conduite relative aux chemins de fer, telle qu'elle avait été inaugurée.

Q.—Le considériez-vous alors comme ayant un intérêt personnel, direct, dans le résultat des élections?

R.—Oui, comme étant grandement intéressé. Sir Hugh Allan portait, on le sait, un très-grand intérêt à la ligne des vapeurs et au transport du fret par cette ligne. Il savait, et tout le pays le savait aussi, qu'une opposition était montée contre lui d'après les instigations de la compagnie du Grand-Tronc, et il fut alors alarmé parce qu'il croyait que, si la ligne rivale avait des rapports avec le Grand-Tronc, la préférence serait donnée à cette ligne pour le transport des marchandises de l'ouest et cela au détriment de ses propres intérêts. Sir Hugh Allan, je ne crois pas me tromper, en émettant cette supposition, fut grandement alarmé de ces démarches, et c'est la principale raison, je le pense, qui l'a poussé à s'occuper du chemin de colonisation du Nord de Montréal, à encourager la construction du chemin de la rive nord entre Montréal et Québec, à prolonger la ligne entre Ottawa et Toronto, afin d'avoir une autre ligne qui donnerait une chance à ses vapeurs. Je ne crois pas me tromper en disant que c'est la raison qui l'a poussé à porter tant d'intérêt à ces lignes de chemin de fer, et que ces différentes voies, en particulier celle d'Ottawa à Toronto, n'auraient pas été commencées s'il n'y avait pas eu de chance de diriger le chemin du Pacifique vers l'Ouest.

Je pense qu'il prenait un intérêt spécial à cette ligne et à son extension dans l'Ouest, et qu'il se montrait fier, comme il me l'a dit à moi-même et à quelque autre personne, de prendre part à cette grande entreprise nationale. Maintenant Sir Hugh Allan a pu se tromper sur sa véritable position au sujet du Pacifique, longtemps avant les élections. Il n'était pas nécessaire pour lui d'avancer ou de souscrire un shelling dans le but d'avoir à faire à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, s'il le jugeait convenable. Il savait que la question du chemin de fer du Pacifique du Canada, dont il était le président et le représentant du Canada, ne pouvait être ignorée dans une compagnie qui était liée pour construire cette